

**Grossesses en milieu scolaire dans l'arrondissement central de la commune de Tchaourou (Bénin) : niveau, profil des femmes concernées et conséquences en matière de scolarisation**

*Timar Samson Y. GBAGUIDI*

*Ingénieur des Travaux Statistiques*

E-mail : [timargbaguidi07@gmail.com](mailto:timargbaguidi07@gmail.com)

Tel : +22967113508

---

***Résumé***

Le développement n'est pas seulement un phénomène économique, mais un processus multidimensionnel combinant l'économique et le social. Les grossesses en milieu scolaire se présentent comme un problème d'ordre social, susceptible de constituer une entrave au développement. Le présent article vise à évaluer la prévalence des grossesses qui surviennent en milieu scolaire, leurs conséquences en matière de scolarisation, et à établir le profil de ces adolescentes et jeunes qui sont victimes du phénomène, en vue de faciliter la mise en œuvre des politiques de lutte contre les grossesses en milieu scolaire. Nos données proviennent de l'enquête réalisée par l'ENSPD en avril-mai 2016. Les résultats issus de nos analyses montrent qu'au total, environ 155 cas de grossesse ont été enregistrés au cours des trois dernières années scolaires (**2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016**) et que ces grossesses sont réparties de manière croissante sur les trois années scolaires. Les grossesses surviennent en majorité entre 15 ans et 17 ans (soit 54,19%) dans les classes comprises entre la cinquième et la seconde. Environ 70% des femmes qui tombent enceinte en milieu scolaire arrête les cours, mais seulement 7% parmi celles qui arrêtet, reprennent les cours après l'accouchement....

**Mots-Clés** : grossesse – milieu scolaire – adolescent – jeunes –développement – femmes.

***Abstract***

Development is not only an economic phenomenon, but a multidimensional process that combines economic and social aspects of society. Firstly, pregnancy of schoolchildren is a social problem and can therefore constitute an obstacle to development. Secondly, in this article, we try to assess the prevalence of school-related pregnancies, their consequences, and to profile these adolescents and young people who are victims of the phenomenon, in order to facilitate the implementation of schooling policies. Our data come from the survey conducted by the National School of Statistics, Planification and Demography in april-may 2016. Results from our analyzes show that, in total, about 155 pregnancies have been recorded in the last three school years (2013-2014, 2014-2015 and 2015-2016) and that these pregnancies are increasingly distributed over the three school years. The majority of pregnancies occur between

the ages of 15 and 17 (54.19%) in seconde and the 5<sup>th</sup> classes of secondary school. About 70% of women who become pregnant stop going to school, but only 7% of those who stop, return to school after childbirth.

**Keywords:** pregnancy, school environment, teenager, youth, development, women

### ***Introduction***

Les grossesses en milieu scolaire constituent une vive préoccupation dans beaucoup d'établissements scolaires au Bénin en raison du nombre important de cas recensés chaque année. Selon la Direction de la Promotion de la Scolarisation du ministère en charge de l'enseignement secondaire, au cours de l'année 2012-2013, il y a eu environ 4 600 cas de grossesses enregistrés en milieu scolaire et universitaire, dont environ 2 000 dans les collèges publics. Ce phénomène est devenu tellement préoccupant avec son lot de conséquences néfastes sur la santé et le devenir de la jeune fille qu'il devrait mobiliser toute la communauté éducative. Les questions relatives à la santé de la reproduction sont aujourd'hui au cœur des enjeux de développement. Cette situation est liée au potentiel de développement que représentent les adolescents et les jeunes. Ces derniers constituent une part importante de la population des pays en développement situés en Afrique subsaharienne comme le Bénin.

L'éducation sexuelle des adolescents et jeunes est la responsabilité de tous. Tous les adultes sont donc concernés par l'éducation de ces jeunes gens, en particulier de la jeune fille. Le système éducatif est le plus concerné par ce problème, car les adolescents et jeunes scolarisés passent plus de temps à l'école que dans les autres lieux. Malheureusement, le système éducatif béninois ne prévoit pas grand-chose dans ce domaine, mis à part quelques cours de sciences de la vie et de la terre (SVT) qui font brièvement cas d'un chapitre sur la reproduction humaine. Dans ces conditions, la tâche revient aux parents, mais force est de constater que dans bon nombre de familles, le sexe est toujours considéré comme un sujet tabou. Alors les élèves sont le plus souvent livrés à eux-mêmes, mises à part quelques rares séances de sensibilisation dans certains collèges d'enseignement. Le contact entre personnes de sexes opposés ne pouvant être évité dans nos établissements, nous faisons parfois face à des cas de harcèlement sexuel dont les principales victimes sont les jeunes filles, victimes parfois d'éducateurs prédateurs qui les prennent pour des proies faciles, avec en guise de principal appât, la note de classe. Selon Dagnongo (2014), le harcèlement sexuel auquel se livrent certains enseignants ou personnels administratifs des établissements envers les jeunes filles est une des principales causes de grossesses en milieu scolaire. La jeune fille ne pouvant pas résister à cette pression cède, ce qui occasionne parfois des grossesses chez ces dernières. Lorsqu'une jeune élève tombe enceinte, cela constitue un véritable problème pour elle-même, pour ses parents et un

handicap pour ses études. Dans le système éducatif béninois, l'un des principaux défis aujourd'hui est le maintien des filles à l'école (« Toutes les filles à l'école », dit-on). Mais lorsque les grossesses deviennent une cause de déscolarisation, cela doit interpeler les décideurs à divers niveaux, les parents d'élèves, les enseignants et les principaux concernés qui sont les élèves.

Au regard de cette situation, nous nous sommes intéressés dans le cadre de ce présent travail, au phénomène des grossesses en milieu scolaire dans une des communes du Bénin, Tchaourou. Nos questions de recherche sont : quel est le niveau actuel des grossesses en milieu scolaire dans l'arrondissement central de Tchaourou ? Quelles sont les conséquences en matière de scolarisation ? Quel est le profil des femmes concernées ?

### ***Revue de littérature***

La santé de la reproduction des adolescents et des jeunes présente depuis plus d'une décennie un intérêt majeur dans le monde de la recherche sociodémographique en Afrique subsaharienne. Elle est une des composantes clés des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et occupe actuellement une place de choix dans l'agenda des Objectifs de Développement Durable (ODD) pour l'après 2015 (ONU 2014). Les grossesses en milieu scolaire constituent un phénomène qui empêche la réalisation complète des OMD et par ricochet des ODD. Ce phénomène touche essentiellement les points (2) et (3) des OMD qui traitent de la scolarisation et de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. En effet, comment une femme peut-elle réussir facilement ses études et gagner son autonomie avec une grossesse sur les bancs ? Ce phénomène de grossesse en milieu scolaire devient de plus en plus fréquent en Afrique subsaharienne. « En 2012, 5076 cas ont été recensés en Côte d'Ivoire, en 2014, 2000 cas ont été recensés au Sénégal, 6000 cas ont été recensés au Togo lors de l'année scolaire 2013-2014 et au Bénin plus de 2000 cas ont été enregistrés lors de l'année scolaire 2012-2013 et seulement dans les collèges publics. » (Houdanon, 2016).

Selon Claude Ahovè, au Bénin, l'État ainsi que les partenaires techniques et financiers s'échinent à prendre des mesures en vue de solutionner ce problème, mais la résistance est visible. Pour la coordonnatrice des activités communautaires du projet «Amour et Vie» de l'association béninoise pour le marketing social et la communication pour la santé (ABMS), Clarisse Gomez (2015), au moins 13,12 % des filles âgées de 15 ans connaissent leurs premiers rapports sexuels contre 12,9% chez les garçons. Cette tendance à débiter très tôt sa vie sexuelle est assez développée chez les jeunes en général, mais un peu plus chez la jeune fille que chez le garçon. Les statistiques sont révélatrices. 1.648 élèves et écolières sont tombés enceintes au cours de la période 2010-2013, soit une moyenne de 549 cas de grossesses enregistrés chaque

année en milieu scolaire dans les départements de l'Atacora et du Borgou. Ces cas de grossesses non désirées sont plus prononcés dans les régions reculées, que dans les milieux urbains. Dans le département du Littoral qui est un milieu plus urbain que rural, le phénomène n'est pas pour autant négligeable. Au CEG de Gbégamey (Cotonou), au moins deux filles âgées de moins de 20 ans sont tombées enceintes au cours de l'année académique 2011-2012. Au cours de l'année académique 2012-2013, au moins une fille est tombée enceinte, selon le premier responsable de cet établissement, Siméon Pépin. Selon la Direction de la promotion de la scolarisation du ministère en charge de l'enseignement secondaire, environ 2 000 cas de grossesses ont été enregistrés au cours de l'année scolaire 2012-2013. Au CEG Fignéyon à Fidjrossè (Cotonou), dix filles âgées de moins de 18 ans sont tombées enceinte au cours de l'année académique 2011-2012. À en croire Patrick Makoutodé, spécialiste en santé publique, 25% des filles âgées de 14 à 17 ans tombent enceintes dès leur premier rapport sexuel. La conséquence directe de ce constat est la prédominance des grossesses non désirées dans les établissements scolaires du Bénin.

D'après le consultant Assogba Hodonou (2010, p.6), une SCRP (stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté) a été adoptée par le gouvernement béninois dans le but d'atteindre les OMD. Le troisième axe : «Renforcement du capital humain» vise à lever les contraintes dans le développement des capacités productives. Ainsi, le Gouvernement s'engage, à travers cet axe, à développer et à valoriser le capital humain à travers plusieurs actions dont la promotion d'un système éducatif de développement. L'éducation scolaire des jeunes constitue donc un enjeu pour le Bénin dans l'atteinte de ses objectifs de développement. Des politiques de sensibilisation sont aussi mises en place par le gouvernement pour réduire considérablement les grossesses en milieu scolaire dans le but d'assurer l'éducation des jeunes en général et des filles en particulier. À cet effet l'ancienne ministre des enseignements maternel et primaire, Rafiatou Karimou, et les ex-députées Béatrice Lakoussan et Josiane Tossou ont parcouru les CEG Bio Guéra, Davié et le lycée Toffa 1<sup>er</sup> de Porto-Novo pour sensibiliser les élèves filles aux grossesses non désirées en milieu scolaire. Partout où elle est passée avec sa délégation, Rafiatou Karimou a déclaré que les grossesses en milieu scolaire sont un danger pour l'évolution des jeunes filles élèves : « Nous avons décidé de parcourir nos établissements scolaires parce qu'il y a trop de grossesses non désirées dans nos écoles. Il faut mettre une croix rouge sur l'acte qui conduit à la grossesse quand on est sur les tables. Il faut avoir pitié de vos parents. Les auteurs de ces grossesses seront sanctionnés par la loi. Nous voulons zéro grossesse en milieu scolaire... », a déclaré, Rafiatou Karimou, dans les collèges parcourus. « La situation est préoccupante aujourd'hui si nous voulons que les femmes participent au développement de notre pays. Le Bénin ne peut pas se construire si les femmes sont mises à l'écart. Faites tout

pour éviter les grossesses. C'est une entrave aux études. L'avenir de nos enfants nous préoccupe... », a-t-elle ajouté. (Mahoussi, 2014).

Cependant, le constat est que, malgré les efforts du gouvernement à se conformer aux exigences des ODD et en dépit de l'engagement effectif des organismes internationaux (Banque africaine de développement, UNICEF, ...) pour la promotion de la scolarisation des filles, le phénomène de grossesse en milieu scolaire reste une véritable problématique.

Par ailleurs, il est à souligner que les grossesses sur les bancs ne sont pas sans conséquences sur les performances scolaires des élèves concernés en général et des femmes en particulier car ce sont elles qui portent les grossesses.

Ainsi, il ressort d'après Mamadou Khouma, et Abdoulaye KA, (2015) que 54,43% des filles tombées enceintes dans une étude portant sur le Sénégal abandonnent leur scolarité. 39,39% redoublent leurs classes tandis que seulement 15,16 % parviennent à reprendre leurs études. Cela montre combien de fois les grossesses peuvent nuire à la scolarité des adolescentes. Ce phénomène dépend à la fois de la structure très jeune des femmes exposées au risque de grossesse et de la longue durée de celle-ci (Evina, 1998, cité par Nzaou, 2003). Le système scolaire en lui-même met parfois fin à la scolarité de ces adolescentes pour cause de grossesse ou parfois la réaction même des pairs, de l'entourage et des professeurs (stigmatisation, moqueries, mépris, etc.) entraîne une baisse de motivation pour les études et l'échec ou l'abandon à la longue (Bledsoe et Cohen 1993, cité par Nzaou, 2003).

### ***Démarche méthodologique***

Les données utilisées dans le présent article sont issues de l'enquête en milieu scolaire réalisée par l'ENSPD en 2016.

Dans le cadre de ce travail, nous aurons recours à des méthodes d'analyse descriptive, multidimensionnelle, notamment l'analyse des Correspondances Multiples et finirons par une Classification.

## ***Principaux résultats***

### ***1- Niveau général des grossesses en milieu scolaire dans l'arrondissement central de Tchaourou***

Le tableau suivant présente le niveau des grossesses au cours des trois dernières années scolaires suivant les différents établissements d'enseignement secondaire.

**Tableau 1.** : Répartition des cas de grossesses selon les établissements d'enseignement secondaire de l'arrondissement central de Tchaourou et au cours des trois dernières années scolaires.

<b>Collège d'Enseignement Secondaire</b>	<b>Pourcentage de femmes enceintes</b>		
	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
<b>CEG1</b>	<b>3,09</b>	<b>3,22</b>	<b>3,24</b>
	(26/841)	(27/839)	(24/741)
<b>CEG2</b>	<b>1,39</b>	<b>2,65</b>	<b>2,75</b>
	(7/502)	(8/302)	(12/436)
<b>CEG3</b>	<b>3,70</b>	<b>3,13</b>	<b>3,88</b>
	(1/27)	(2/64)	(4/103)
<b>CEG Papané</b>	<b>3,89</b>	<b>6,18</b>	<b>9,44</b>
	(7/180)	(11/178)	(17/180)
<b>CEG Guinirou</b>	<b>14,29</b>	<b>4,08</b>	<b>3,17</b>
	(4/28)	(2/49)	(2/63)
<b>Collège Catholique</b>	<b>2,56</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	(1/39)	(0/59)	(0/61)
<b>Total</b>	<b>2,85%</b>	<b>3,36%</b>	<b>3,73%</b>
	(46/1617)	(50/1488)	(59/1584)

Source : Enquête ENSPD 2016.

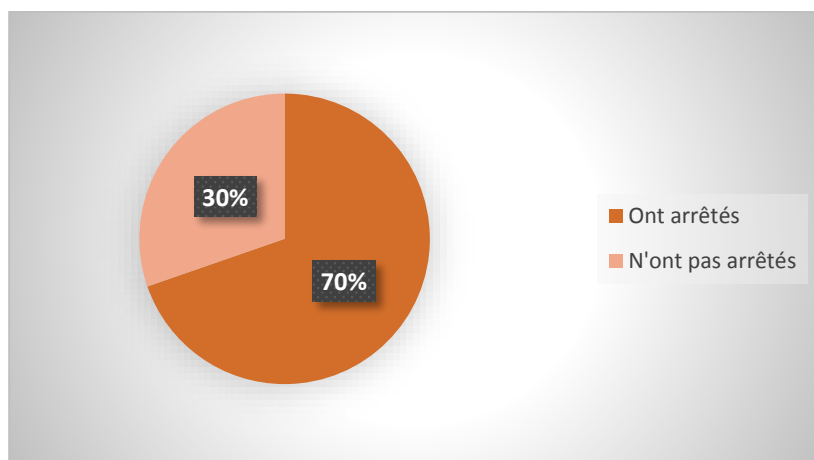
D'après le tableau ci-dessus, on constate de manière générale que le pourcentage de femmes enceintes augmente chaque année depuis les trois dernières années scolaires dans les différents collèges d'enseignement de l'arrondissement central de Tchaourou. Au total, 155 cas de grossesses ont été enregistrés de 2013 à 2016, soit 77 dans le Collège d'enseignement général 1 de Tchaourou, 27 dans le CEG2, sept dans le CEG 3, 35 dans le CEG Papané, huit dans le CEG de Guinirou et un seul cas enregistré au Collège Catholique. Le collège ayant le plus contribué à l'obtention de cet effectif élevé est bien évidemment le CEG1 avec 77 cas de grossesses, soit environ 50% du nombre total de grossesses enregistré. Mais d'un autre côté, le collège ayant enregistré le taux de grossesses le plus élevé est le CEG Papané, avec un taux de 6,51%. Le collège ayant enregistré le taux de grossesse le plus faible est le Collège Catholique. Il est aussi celui qui a le moins participé à l'obtention des 155 cas de grossesse. Plus concrètement, un seul cas de grossesse a été enregistré au Collège Catholique au cours des trois dernières années. Ceci montre une nette différence entre ce collège et les autres établissements

dans lesquels le plus petit nombre de grossesses est égal à sept. Cette différence peut être expliquée par le fait qu'il s'agit d'un collège religieux. La religion exerce une certaines influences sur les jeunes en ce qui a trait à la sexualité. Lorsqu'on se réfère aux enseignements religieux transmis dans la communauté chrétienne catholique, le rapport sexuel avant le mariage est considéré comme un péché. Cette religion prône l'abstinence, qui est d'ailleurs un moyen qui élimine tout risque de grossesse.

## ***2- Conséquences scolaires d'une grossesse***

L'élève qui tombe enceinte peut continuer à suivre les cours pendant quelques mois encore, mais sera toujours contrainte d'abandonner à un moment ou à un autre sauf s'il y a eu interruption de la grossesse ou si l'évolution de la grossesse tombe dans une période de vacances. Dans nombre des cas, elle va perdre une année scolaire, voire rater un examen. La grossesse peut aussi être une cause de déscolarisation.

***Graphique 1*** : Répartition en pourcentage des femmes enceintes ayant arrêté les cours.



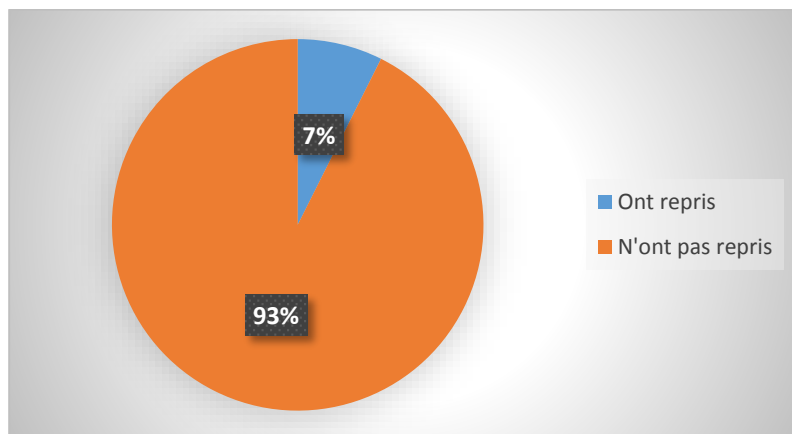
Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

On remarque que 30% des femmes n'ont pas arrêté les cours. On pourrait se demander ce qui a bien pu se produire, car une grossesse en milieu scolaire entraîne le plus souvent l'élève à l'abandon des cours à un moment ou à un autre. Deux pistes d'explications sont envisageables. La première est que ces 30% font partie des cas de grossesse enregistrés en 2016 et qu'il est possible qu'au moment de l'enquête, certaines femmes n'aient pas encore arrêté les cours parce que la grossesse n'est pas encore arrivée à un niveau qui pourrait les empêcher d'aller suivre les cours. Une seconde piste est à chercher du côté des grossesses non abouties, soit en cas

d'avortement, soit en cas de fausse couche. Dans un cas comme dans l'autre, la grossesse ayant été interrompue, les élèves ne sont plus soumises aux contraintes qu'imposent les grossesses.

Le constat aujourd'hui est qu'une fois que ces jeunes filles arrêtent les cours, elles ont très peu de chance de revenir dans le système scolaire. Le graphique ci-dessous montre le pourcentage de reprise après un arrêt des cours pour cause de grossesse.

**Graphique 2** : Répartitions des femmes ayant repris les cours après un arrêt pour cause de grossesse.



Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

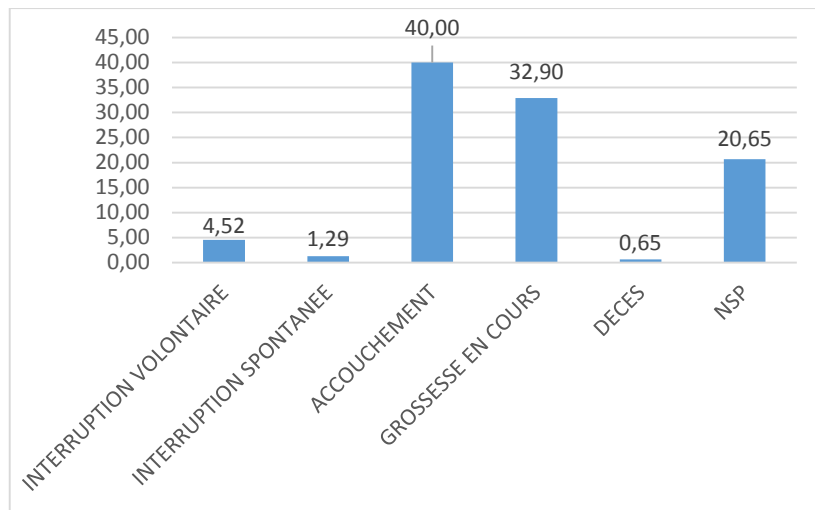
Au moment de l'enquête, seulement 7%, des 70% de filles ayant abandonnés les cours pour cause de grossesse durant les trois dernières années scolaires ont repris. Ce pourcentage assez élevé de non reprise des cours pourrait être expliqué par le fait qu'à l'abandon, les filles sont parfois obligées de s'assumer elles-mêmes. Elles ne bénéficient souvent plus d'aucun soutien financier, ni du géniteur de l'enfant, ni de leurs propres parents ou tuteurs, ce qui les oblige donc à travailler afin de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur bébé. Engagées dans ce mode de vie, il est difficile, voire même improbable que ces jeunes filles réussissent à revenir dans le système scolaire.

### ***3- Profils des femmes enceintes***

Avant l'analyse des correspondances multiples et la classification, faisons une analyse descriptive de nos variables.

#### ***Issue de la grossesse***

**Graphique 3** : Répartition des grossesses selon l'issue



Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

Parmi les 155 filles tombées enceintes, 62 (soit 40%) ont mené à terme leur grossesse, et 51 (soit 32,90%) ont toujours leur grossesse en cours au moment de l'enquête. Seulement 4,52% ont eu recours à l'avortement. On constate aussi qu'il y a eu un cas de décès. Il est possible que ce décès ait été causé par la grossesse, soit à l'issue d'un avortement qui a mal tourné ou d'une complication liée à la grossesse ou à l'accouchement. Il est aussi possible que la cause de ce décès soit un tout autre phénomène qui n'a aucun lien avec la grossesse portée lors du décès. Nous ne saurons affirmer la cause exacte de ce décès sur la base des données que nous avons pu recueillir.

Par ailleurs, garder une grossesse en milieu scolaire demande une certaine détermination de la part de la femme enceinte et aussi du soutien de la part de son entourage, surtout celui ou ceux qui exercent sur cette dernière une autorité parentale. Il est par ailleurs préférable pour la jeune fille enceinte de connaître l'auteur de sa grossesse. À cet effet, nous nous sommes intéressés d'une part au lien qui existe entre l'issue de la grossesse de la jeune femme et celui ou ceux sous la tutelle de qui elle vit et d'autre part à la relation qui existe entre l'issue de la grossesse et l'état matrimoniale de la femme enceinte.

**Tableau 2** : Répartition de l'issue de la grossesse selon la tutelle

Issue de la grossesse	Vit seule ou avec un membre de sa famille	Vit avec les deux parents	Vit avec un des deux parents	Vit avec une personne sans lien de parenté	NSP	Total
Interruption volontaire	1	3	2	0	1	7
Interruption spontanée	0	1	1	0	0	2
Accouchement	10	33	9	3	7	62
Grossesse en cours	9	26	11	1	4	51
Décès	0	1	0	0	0	1
NSP	9	14	9	0	0	32
Total	29	78	32	4	12	155

Fisher's exact = 0.670

Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

Le présent tableau montre assez clairement que plus de la moitié (soit 53,23%) des élèves qui arrivent à garder leur grossesse vivent chez leur deux parents. Par ricochet, parmi les élèves qui vivent avec leurs deux parents, 26 (soit 42,31%) accouchent de leur grossesse. Le constat est presque le même chez celles qui ont une grossesse en cours, tout en supposant qu'elles mèneront toutes leur grossesse à terme. On pourrait penser que les parents exercent une certaine influence sur ces filles en matière d'avortement ou sont un véritable soutien pour ces filles au cours de leur période de gestation. On serait donc tenté de dire que ces deux variables sont liées. Mais un test exact de Fisher nous montre que les variables « issue de la grossesse » et « tutelle » sont indépendantes au seul de 5%.

**Tableau 3** : Répartition de l'issue de la grossesse selon l'état matrimonial de la femme enceinte.

Issue de la grossesse	Célibataire sans amoureux	Célibataire avec amoureux	En union conjugale	NSP	Total
Interruption volontaire	1	4	2	0	7
Interruption spontanée	1	1	0	0	2
Accouchement	4	32	22	4	62
Grossesse en cours	6	31	12	2	51
Décès	0	0	1	0	1
NSP	0	28	2	2	32
Total	12	96	39	8	155

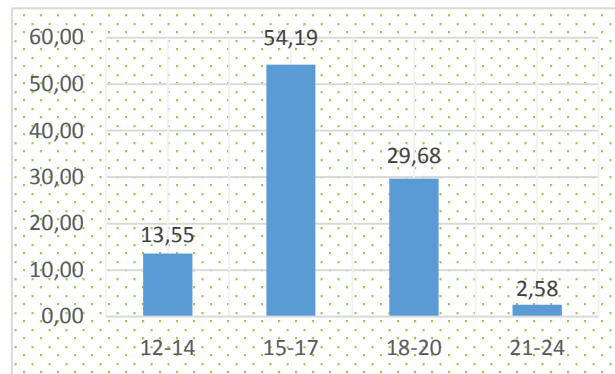
Fisher's exact = 0,013

Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

Ici, on remarque aussi bien au niveau des femmes qui ont déjà accouché qu'au niveau de celles qui ont leur grossesse en cours que la majorité d'entre elles sont des célibataires avec amoureux ou sont en union conjugale. Les statuts de « célibataire avec amoureux » et de « en union conjugale » signifient que les femmes ont une personne dans leur vie qui est un potentiel partenaire sexuel. Ceci confère donc à ces femmes une certaine assurance du point de vue de l'imputabilité de la grossesse à son auteur (en supposant bien sûr que cette personne soit le seul partenaire sexuel) même si ce n'est pas toujours évident. Ici, comme dans le cas de la tutelle, l'état matrimonial de la femme semble exercer une influence sur le fait qu'elle décide ou non de garder sa grossesse. Un test de Fisher vient confirmer cette hypothèse avec un risque d'erreur de 5%.

## Âge à la grossesse

**Graphique 4** : Répartition en % des femmes enceintes selon l'âge à la grossesse.



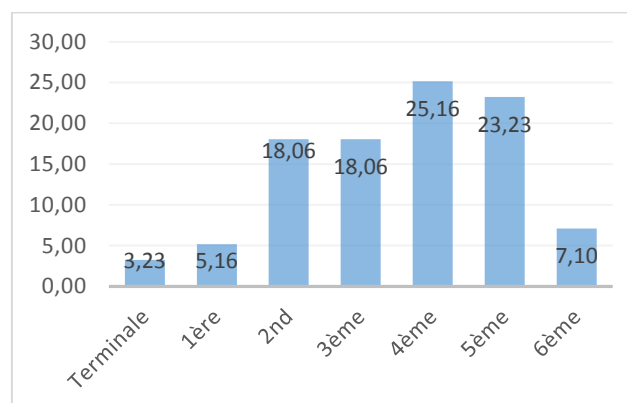
Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

Le présent graphique nous renseigne sur l'âge auquel les grossesses sont apparues. On constate que plus de la moitié (soit 54,19%) des filles qui tombent enceinte sur les bancs contractent leur grossesse entre 15 et 17 ans. Environ trois filles sur dix tombent enceintes dans la tranche d'âge 18-20 ans.

De manière générale, on remarque que 67,74% des filles qui tombent enceintes en milieu scolaire dans l'arrondissement central de la commune de Tchaourou contractent leur grossesse avant l'âge de 18 ans. Cette statistique suscite une grande inquiétude, car étant jeunes, les élèves devraient se consacrer uniquement à leurs études et non se livrer à des activités sexuelles, activités qui précèdent toujours l'apparition d'une grossesse.

## Niveau d'instruction des femmes enceintes

**Graphique 5** : Répartition en pourcentage des femmes enceintes selon la classe à l'apparition de la grossesse



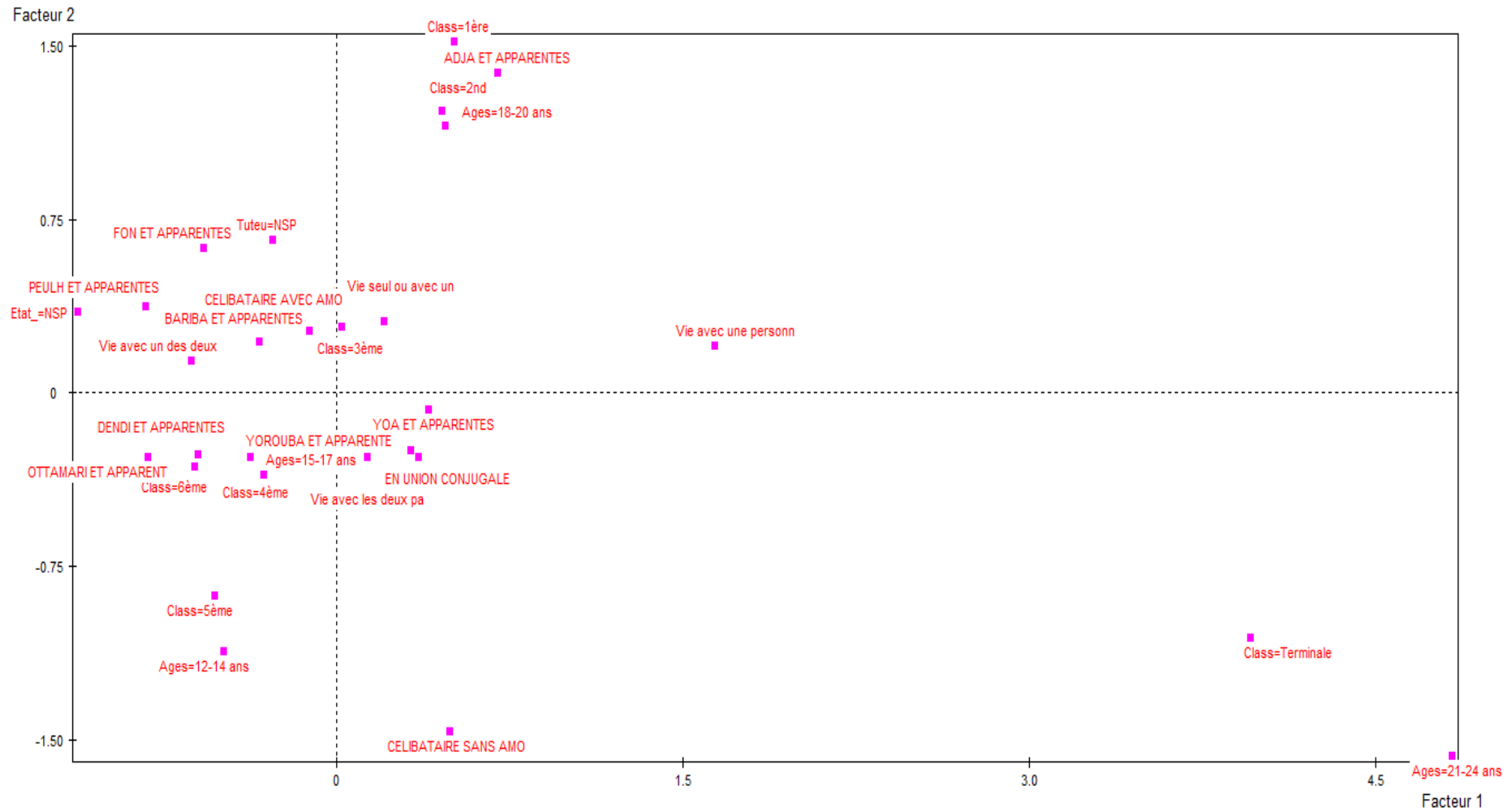
Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

Le pic des cas de grossesse a été enregistré en classe de quatrième. 25,16% des jeunes filles qui tombent enceintes sur les bancs du collège sont en classe de quatrième. Le constat général est que chez la majorité de celles qui tombent enceintes sur les bancs dans l'arrondissement central de Tchaourou (soit 84,51%), la grossesse survient dans les classes de cinquième, quatrième, troisième et seconde. Peu de grossesses surviennent dans les classes de sixième, première et terminale.

Ce pourcentage de grossesse enregistré en classe de sixième pourrait être expliqué du fait que la plupart de ces jeunes filles n'ont pas encore une vie sexuelle. Elles sont relativement très jeunes et ne sont sûrement pas encore très active sexuellement.

Le faible taux enregistré en classes de première et de Terminale pourrait être expliqué par le fait que dans ces classes, la fille qui a déjà une vie sexuelle est assez mature pour savoir comment éviter des grossesses non désirées, notamment à travers l'utilisation des méthodes de contraception. On suppose également que la plupart de ces jeunes filles comprennent l'importance de leurs études et veulent éviter tout problème de ce type, afin d'obtenir au moins le diplôme du Baccalauréat. On remarque d'ailleurs qu'en classe de Terminale, ce pourcentage diminue par rapport à la classe de première.

**Graphique 9 :** Représentation du plan factoriel issu de l'ACM (Axe1 et Axe 2)



Sources : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016.

## ***Caractérisation des axes factoriels de l'ACM***

De manière générale, le premier facteur oppose dans un premier temps, d'un côté les élèves-adolescentes et de l'autre, les élèves-jeunes. Les élèves-adolescentes ont eu pour la plupart leur grossesse entre 15 et 17 ans en classe de quatrième, tandis que parmi les élèves-jeunes, on distingue deux sous-groupes, celui des jeunes chez qui la grossesse est survenue entre 18 et 20 ans en classe de seconde ou de première et celui des jeunes ayant eu leur grossesse en classe de terminale à un âge compris entre 20 et 24 ans. Dans un second temps, ce facteur discrimine les filles ayant une grossesse sur les bancs et qui sont sous la tutelle d'un des deux parents (père ou mère) des filles ayant eu une grossesse sur les bancs qui vivent avec une personne sans lien de parenté. Le deuxième facteur vient confirmer notre conclusion au niveau du facteur 1 selon laquelle la plupart des grossesses qui ont lieu dans la tranche d'âge 18-20 ans en milieu scolaire surviennent en classe de seconde ou de première. Cet axe présente aussi un rapprochement entre les modalités « 12-14 ans » et « 5<sup>ème</sup> ». Ceci nous permet donc de déduire que la majorité des grossesses qui ont eu lieu dans la tranche d'âge 12-14 ans surviennent dans les classes de cinquième.

### ***Classification des femmes enceintes***

Avec la méthode de classification hiérarchique ascendante, nous avons pu classer les femmes enceintes selon trois groupes.

***Premier groupe : les jeunes filles tombées enceintes en 6ème, 5ème ou 4ème à un âge compris entre 12 et 17 ans.***

Ce groupe comprend toutes les filles ayant eu leur grossesse en classe de sixième ou cinquième et toutes les filles ayant eu leur grossesse à un âge compris entre 12 et 14 ans. Les filles qui ont eu leur grossesse en classe de quatrième ont 97,44% de chance d'appartenir à ce groupe. Celles qui ont contracté leur grossesse à un âge compris entre 15 et 17 ans ont 72,62% de chance d'être comptées parmi les membres de ce groupe. Parallèlement, une adolescente-jeune qui appartient à ce groupe a 70,11% de risque de tomber enceinte entre 15 et 17 ans contre un risque de 24,14 % entre 12 et 14 ans. Environ trois filles sur sept appartenant à ce groupe tombent enceinte dans les classes de cinquième et de quatrième. Seulement 12,64% de celles qui appartiennent à ce groupe ont leur grossesse en sixième. Ce groupe peut être considéré comme celui des filles ayant eu leur grossesse à l'adolescence (entre 12 et 17 ans) et qui sont pour la plupart dans les classes de sixième, cinquième et quatrième. Un quelconque individu de notre base a une probabilité de 0,56 d'appartenir à ce premier groupe.

***Second groupe : les jeunes filles qui tombées enceintes entre 18 et 20 ans dans les classes de 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup>.***

Tout individu appartenant à ce second groupe a 12,50% de risque d'avoir sa grossesse en classe de première. Ce risque moins élevé que ce qu'on aurait pu imaginer est dû au fait que seulement 5,16% des filles ont leur grossesse dans cette classe. 92,86% et 96,43% des filles qui tombent enceintes respectivement en troisième et en seconde font partie de ce groupe, tandis que tous les individus membres de ce groupe ont respectivement 40,63% et 42,19% de risque d'avoir contracté leur grossesse en troisième ou en seconde. Sur deux femmes enceintes ayant pour état matrimoniale « célibataire avec amoureux », une appartient à ce groupe. 89,13% des femmes enceintes ayant un âge compris entre 18 et 20 ans appartiennent à ce même groupe. Tout individu étant membre de ce groupe a systématiquement 64,06% de risque d'obtenir sa grossesse entre 18 et le 20 ans. Environ trois femmes enceintes sur cinq de ce groupe d'individus sont célibataires avec amoureux. La probabilité pour n'importe quelle femme enceinte de notre population d'être classée dans ce deuxième groupe est de 0,41. Nous pouvons, au vu de tout ce qui précède, dire que ce groupe est celui des femmes qui tombent enceinte dans la période de la jeunesse (18-20 ans), dans les classes de troisième, seconde et première et qui sont pour la plupart des célibataires avec amoureux.

***Troisième groupe : les femmes tombées enceintes entre 21 et 24 ans en classe de terminale***

Ce dernier groupe comporte très peu d'individus comparativement aux deux précédents groupes, seulement 2,58% des individus concernés par l'enquête. Mais il est à remarquer que ce groupe est plus homogène que les deux autres. Il ne comprend que des individus ayant contracté une grossesse en classe de terminale à un âge compris entre 21 et 24 ans. Toutes les femmes ayant eu leur grossesse à un âge appartenant à la tranche d'âge 21-24 ans sont dans ce groupe et inversement toutes les femmes appartenant à ce groupe ont eu leur grossesse entre 21 et 24 ans. Cette modalité de la variable « âge » est parfaitement représentée dans ce groupe. On remarque également que 60% des femmes qui tombent enceintes en classe de terminale appartiennent à ce groupe et tout individu appartenant à ce groupe a 75% de risque de contracter sa grossesse en classe de terminale. En gros, ce groupe peut être nommé celui des jeunes femmes âgées de 21 à 24 ans qui tombent enceintes pour la plupart en classe de Terminale.

D'une manière générale, la partition en trois classes que nous venons de décrire rend clairement compte, ou mieux, vient confirmer les oppositions ou les discriminations que nous avons observées au niveau des deux premiers axes factoriels. Il s'agit bien évidemment de la discrimination entre les femmes qui tombent enceintes à l'adolescence et celles qui tombent enceintes à la jeunesse.

## Conclusion

En somme, les grossesses en milieu scolaire constituent un fléau qui menace le système éducatif en général et la scolarisation féminine en particulier. Cette étude nous a permis de déterminer la fréquence d'apparition des grossesses en milieu scolaire dans l'arrondissement central de la commune de Tchaourou, et ses conséquences en matière de scolarisation. Elle nous a aussi permis d'établir le profil des femmes concernées. Les résultats issus de cette étude relèvent d'une importance capitale pour le développement de la commune de Tchaourou, car très peu de donnée sont disponible sur les grossesses en milieu scolaire dans la commune. Or ce phénomène est l'un des problèmes les plus importants qui freinent l'évolution des filles en milieu scolaire et qui porte atteinte au développement du pays à travers la diminution de la qualité du capital humain. Face à ces résultats, les autorités politico-administratives de ladite commune se doivent d'entreprendre des actions qui vont dans le sens de l'éradication de ce problème, notamment par le biais de campagnes de sensibilisation à l'endroit des élèves, surtout des jeunes filles et, la mise en place d'un système de suivi et d'éducation sexuelle dans tous les collèges. Les campagnes de sensibilisation doivent désormais cibler toutes jeunes les filles avec une attention particulière portée aux filles ayant certaines caractéristiques spécifiques selon les différents types de profils que nous avons précédemment établis. Nous suggérerions avant tout l'amélioration des méthodes de collecte systématique de tous les cas de grossesses dans les établissements d'enseignement secondaire. Cela permettrait de mieux suivre l'évolution du phénomène au fur et à mesure que des politiques sont mises en œuvre et d'évaluer l'efficacité de ces dernières.

## Références bibliographiques

- Bénin, INSAE (2015). *RGPH4 : Que retenir de la population en 2013*. Direction des études démographiques : INSAE.
- Bénin, UNFPA (2010). *Stratégie nationale multisectorielle de santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et jeunes au Bénin 2010-2020*. Direction de la santé de la mère et de l'enfant : INSAE
- Dagnongo, G. B. (2014). *Les grossesses en milieu scolaire au prisme de la communication pour le changement de comportement : l'exemple du lycée moderne de Tengrela en Côte d'Ivoire*. Département de Sociologie : Université Alassane Ouattara. [publication.lecames.org/index.php/hum/article/download/633/476](http://publication.lecames.org/index.php/hum/article/download/633/476)
- Dos Santos S., Gastineau B et Gérardin, H. (2016). « Présentation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable (ODD) : la problématique des Indicateurs. *Monde en développement*, 2(174), 7-14. <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2016-2-p-7.htm>.
- Hodonou, A. (2010). Efficacité des politiques mises en œuvre de 2001 à 2008 pour la réalisation des OMD au Bénin. (Document de travail no2). Cotonou : CAPOD.
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) et ICF International, (2003). *Enquête Démographique et de Santé du Bénin 2001*. Calverton, Maryland, USA : INSAE et ICF International.
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) et ICF International, (2013). *Enquête Démographique et de Santé du Bénin 2011-2012*. Calverton, Maryland, USA : INSAE et ICF International.
- Ka, A. et Kouma, M. (2015). « Sénégal : Étude sur les grossesses en milieu scolaire ». GEEP : UNFPA
- Maoussi, J. (2014). Grossesses en milieu scolaire : Le Refamp-Bénin sensibilise les jeunes filles élèves de Porto-Novo. *Actubenin*. Récupéré le 04 février 2017 de : <http://news.acotonou.com/h/26432.html>
- Nzaou, L. (2003). *Les facteurs explicatifs de la fécondité des adolescentes au Tchad*. Mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées en Démographie, Université de Yaoundé II, Cameroun.
- OMS (2012). *Prévenir les grossesses précoces et leurs conséquences en matière de santé reproductive chez les adolescentes dans les pays en développement : les faits*. Département Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent : OMS.
- Plagbeto, C. (2015). « Récurrence des grossesses en milieu scolaire : CERADIS-ONG sonne la mobilisation contre le fléau. *La nation*. Récupéré le 16 février 2017 de : <https://www.lanationbenin.info/index.php/societe-2/146-societe/9165-recurrence-des-grossesses-en-milieu-scolaire-ceradis-ong-sonne-la-mobilisation-contre-le-fleau>
- Houdanon, R. (2016). La Grossesses en milieu scolaire. *Cercle Social*. Récupéré le 06 décembre 2017 de : <http://www.cerclesocial.org/fr/la-grossesse-en-milieu-scolaire>.